

Direction des Services Chimiques

S.C.C.

CHANTIERS de la POUDRERIE de
Ste-LIVRADE & ETABLISSEMENTS
RATTACHES

(Lot-et-Garonne)

Téléph. : SAINTE-LIVRADE-S-LOT N° 60-61-62

N° Vp/YC

DOSSIER

OBJET :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAINTE-LIVRADE, LE 7 Novembre 1940
(LOT-ET-GARONNE)

CONVENTION

ENTRE Monsieur le Préfet du Lot-et-Garonne,

ET Le Directeur des SERVICES CHIMIQUES DE
L'ETAT (SERVICE CENTRAL DES CONSTRUCTIONS)

A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

A la date du 7 Novembre 1940, et pour une durée indéterminée, le Cantonnement dit "du MOULIN-DU-LOT", sis à SAINTE-LIVRADE, propriété du SERVICE CENTRAL DES CONSTRUCTIONS, est pris en charge intégralement et sans restrictions par la Préfecture du Lot-et-Garonne.

La description des lieux figurant ci-dessous a été reconnue exacte par les deux parties :

GROUPE de DROITE en ENTRANT :

AVANT

8 dortoirs,
8 W.C.
I réfectoire complètement équipé avec armoire frigorifère, et pompe à vin automatique,

ARRIERE

8 dortoirs,
8 W.C.
I réfectoire complètement équipé avec armoire frigorifère et pompe à vin automatique.

GROUPE de GAUCHE en ENTRANT :

AVANT

8 dortoirs,
8 W.C.
I réfectoire complètement équipé avec armoire frigorifère et pompe à vin automatique,

.....

.....
ARRIERE

8 dortoirs,
8 W.C.,
1 réfectoire (nu intérieurement).

Chaque dortoir comprend :

Revêtements intérieurs sur murs - Plafonds et planchers - 1 lavabo central complètement équipé avec rampes 20 trous ou 20 robinets, vannes d'arrêt, syphon d'écoulement, etc.....

Eclairage électrique - Portes extérieures et de lavabo avec serrures et clefs - Portes intérieures va et vient - Toute vitrerie - Tous les bâtiments sont prévus avec conduits de fumées traversant le plafond et la toiture, à l'exception de 4 (avant-gauche en rentrant).

L'un de ces 4 bâtiments, le premier à gauche en entrant, est transformé en chambres individuelles avec eau froide courante, lavabos grès dans chaque chambre, 1 W.C. avec cuvette et chasse - Une cuisine avec évier et égouttoir, sans plus.

Eclairage électrique dans chaque chambre.

Revêtements, plafonds et enduits.

Cette transformation n'intéresse qu'un demi-dortoir, l'autre moitié étant aménagée en grand bureau.

Le Premier bâtiment à droite en entrant est transformé en son entier en chambres individuelles et infirmerie. - Chambres avec revêtements, enduits et plafonds. Lavabo central commun avec rampe. - Infirmerie avec chambres, W.C. privé - Magasin central.

En outre, un demi-dortoir (Groupe arrière droite) est transformé en salle de douches avec stalles, salle de bain et de chauffe, sans appareils.

Chaque réfectoire comprend :

Revêtements intérieurs pour trois réfectoires
Enduits intérieurs au plâtre pour un autre . - Plafonds - Cuisine centrale et offices. - Cave avec escalier : trappe pour descente des fûts. - Installation électrique pour éclairage et appareils ménagers dans tous les réfectoires.

Chaque W.C. comprend :

Quatre sièges à la turque. - 1 réservoir de

.....

.....
chasse automatique. - Robinets d'arrêts et de prise d'eau.
Deux urinoirs à écoulement d'eau.

Un Chateau d'eau de vingt mètres de hauteur de cuve - 100 m³ avec ses colonnes de tuyaux de refoulement, de trop plein, de distribution et de prise spéciale d'incendie, vannes d'arrêts divers.

Un bâtiment de pompe :

Une pompe électro-centrifuge ; 10 m³ heure Léfi. - Emplacement et tuyaux réservés pour un second groupe.

Bâtiment clos et couvert ; porte 2 vantaux.
Raccordement électrique.

Un appareil verdunisateur en tableau, avec réservoir à chlore, trompe d'aspiration et de mélange et tuyauteries de départ ; densimètres et flacons à réactifs.

Un puits de 2 mètres 20 de cuvelage, avec couvercle et trappe de visite. Tuyaux aspiration pompe et récupération trop plein du Chateau.

L'ENSEMBLE DU CAMP avec routes et pistes d'accès. - Terrasses en grande partie ensemencées. - Réseau souterrain d'égouts avec nombreux regards de visite et dalles, évacuant les eaux pluviales et usées de tous les bâtiments (W.C. compris) par collecteur central déversant dans le Lot. -

Clôture de tout le camp en grillage ondulé sur poteaux béton, 2 portes centrales d'accès avec pergola.

Un four à incinérer

Un poste de transformation. - Les câbles intérieurs en B.T. et d'arrivée H.T. sur poteaux. -

Deux puits de secours de 1 mètre de diamètre avec dalles de couverture dans la partie Sud.

Les canalisations souterraines en fonte de 70 et 40, et les feeders en fonte de 40 avec l'ensemble des vannes d'isolement par groupe et par bâtiment (environ 1.500 m.) Les raccords de lavabos, cuisines et W.C. en fer et plomb. - Vannes de vidange incongelables. Bouches d'incendie réparties.

.....

Le matériel appartenant au SERVICE CENTRAL DES CONSTRUCTIONS existant dans le Cantonnement a fait l'objet d'un inventaire signé par les deux parties ; cet inventaire comporte trois feuillets paraphés.

La Préfecture du Lot-et-Garonne reconnaît avoir trouvé les lieux en parfait état de conservation et viabilité ; elle s'engage à les rendre dans le même état et fait son affaire de toutes réparations ou travaux conservatoires qui pourraient être utiles à cet effet.

La Préfecture du Lot-et-Garonne décharge le SERVICE CENTRAL DES CONSTRUCTIONS de toute responsabilité quelle qu'elle soit pouvant être encourue à l'égard des tiers du fait de l'utilisation de ce cantonnement, ou des installations qui en font partie.

Le SERVICE CENTRAL DES CONSTRUCTIONS s'engage à laisser à la disposition de la Préfecture du Lot-et-Garonne, jusqu'au 15 Décembre, l'équipe de travailleurs espagnols habituée au service et à l'entretien de la pompe à eau et de l'appareil verdunisateur. Pendant cette période, les ouvriers désignés par la Préfecture se mettront au courant des manoeuvres.

La Préfecture du Lot-et-Garonne donne toutes facilités au personnel qualifié de la Poudrerie pour l'installation d'un compteur de courant électrique. A dater de la mise en service de ce compteur, l'Administration Préfectorale remboursera, sur relevés mensuels, le montant net de la consommation d'électricité, à l'exclusion de toute redevance pour abonnement et entretien.

L'Administration Préfectorale devra assurer l'entretien des installations électriques comme de toutes autres installations existantes.

FAIT à SAINTE-LIVRADE en CINQ exemplaires
Le SEPT NOVEMBRE 1940

Pour le SERVICE CENTRAL DES CONSTRUCTIONS

Le Chef des
Services Administratifs
de la Poudrerie
de SAINTE-LIVRADE

Le SOUS-DIRECTEUR
de la Poudrerie
de SAINTE-LIVRADE

G. JACOB

P. VIDAL

P. Le Prefet du Lot et Garonne
Le Contrôleur des Evénés